

GRILLE TARIFAIRE 2022

DROIT D'ENTREE

Frais adhésion par salarié	23,77 €
Frais d'adhésion entreprise	50,05 €
Frais dossiers nouveaux salariés	10,27 €

COTISATION ANNUELLE PAR SALARIE

Cotisation 1 à 19 salariés par salarié	86,50 €
Cotisation 20 à 49 salariés par salarié	103,02 €
Cotisation 50 salariés et + par salarié	114,50 €
Cotisation adhérents hors secteur	130,00 €
Cotisation autres SSTI par salarié	47,23 €
Cotisation DATR par salarié	350,00 €
Cotisation Prestataires par salarié	103,02 €
Pénalité Absents non excusés	50,00 €

COTISATION A LA VISITE

Visite salarié intérim	88,92 €
Absence non excusée	62,43 €
Visite intermittent	92,64 €
Absent intermittent	64,95 €